

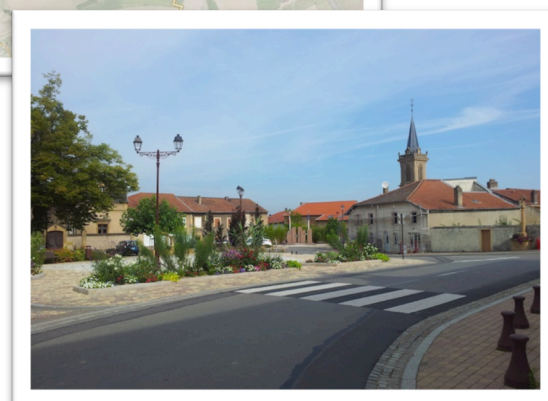
# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 6.5. Emplacements réservés

Document conforme à celui  
annexé à la délibération du  
Conseil Municipal d'ARGANCY  
en date du 26 janvier 2018

**APPROUVANT**  
**le Plan Local d'Urbanisme**

Le Maire  
**Jean-Paul VETZEL**



## LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

n°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un espace public, rue Jeanne d'Arc à Argancy	434 m <sup>2</sup>	Commune d'Argancy
2	Aménagement de la voirie (élargissement, stationnement), rue des Pêcheurs à Argancy	117 m <sup>2</sup>	Commune d'Argancy
3	Élargissement de la voirie, rue de Metz à Olgy	75 m <sup>2</sup>	Commune d'Argancy
4	Aménagement d'un espace public, place de la Liberté à Olgy	101 m <sup>2</sup>	Commune d'Argancy
5	Élargissement de la voirie, rue de Metz à Olgy	42 m <sup>2</sup>	Commune d'Argancy
6	Création d'une aire de retournement, rue du Moulin à Rugy	665 m <sup>2</sup>	Commune d'Argancy
7	Accès pour maintenance du ruisseau busé	50 m <sup>2</sup>	Commune d'Argancy